

FÊTE DE LA POLICE



Emission
10/2013

CARACTERISTIQUES

Dessinateur : ALI KERBOUCHE

Valeur faciale : 15,00 DA

Format : 29mm x 43mm

Dentelure : 14

Imprimeur : Imprimerie de la Banque d'Algérie.

Procédé d'impression : Offset

Document philatélique : Une Carte philatélique à 20,00 DA affranchie à 15,00 DA avec oblitération 1^{er} jour illustrée au niveau des Recettes Principales d'Alger, Oran et Constantine.

Vente 1^{er} jour : Les Lundi 22 et Mardi 23 juillet 2013 dans les 48 Recettes Principales des postes situées aux chefs- lieux de wilaya et les Recettes Principales d'Alger 1^{er} Novembre, Hussein-Dey, Chéraga, Ben-Aknoun et Rouiba.

Vente générale : Le Mercredi 24 juillet 2013 dans tous les bureaux de poste.

N° Y&T : 1658

N° AP :

FÊTE DE LA POLICE

Le 22 juillet de chaque année est célébré la fête de la police Algérienne dont l'institution centrale porte le nom de Direction Générale de la Sûreté Nationale (DGSN).

De grandes actions de recrutement et de formation ont été lancées au lendemain de l'indépendance, marquées également par la réalisation de nouvelles infrastructures à l'échelle nationale. Cette réflexion a abouti à la création des sûretés de wilayas autour desquelles étaient rassemblés les différents services (sécurité publique, police judiciaire, renseignements généraux).

Ayant atteint un niveau de professionnalisation remarquable grâce à l'expérience acquise sur le terrain ces dernières années, la police algérienne reconnaît aujourd'hui l'importance de miser sur une nouvelle politique de proximité, visant à se rapprocher davantage du citoyen, le sensibiliser aux véritables missions des services de sécurité, gagner sa confiance et être à l'écoute de ses doléances.

Largement mis à contribution, l'élément féminin de la Sûreté nationale insuffle une grande dynamique à cette politique.

La célébration de l'anniversaire de la police constitue une reconnaissance de la nation envers les sacrifices des hommes et des femmes de ce corps qui ont accompli leur devoir avec loyauté au service du citoyen et pour la protection de ses biens.